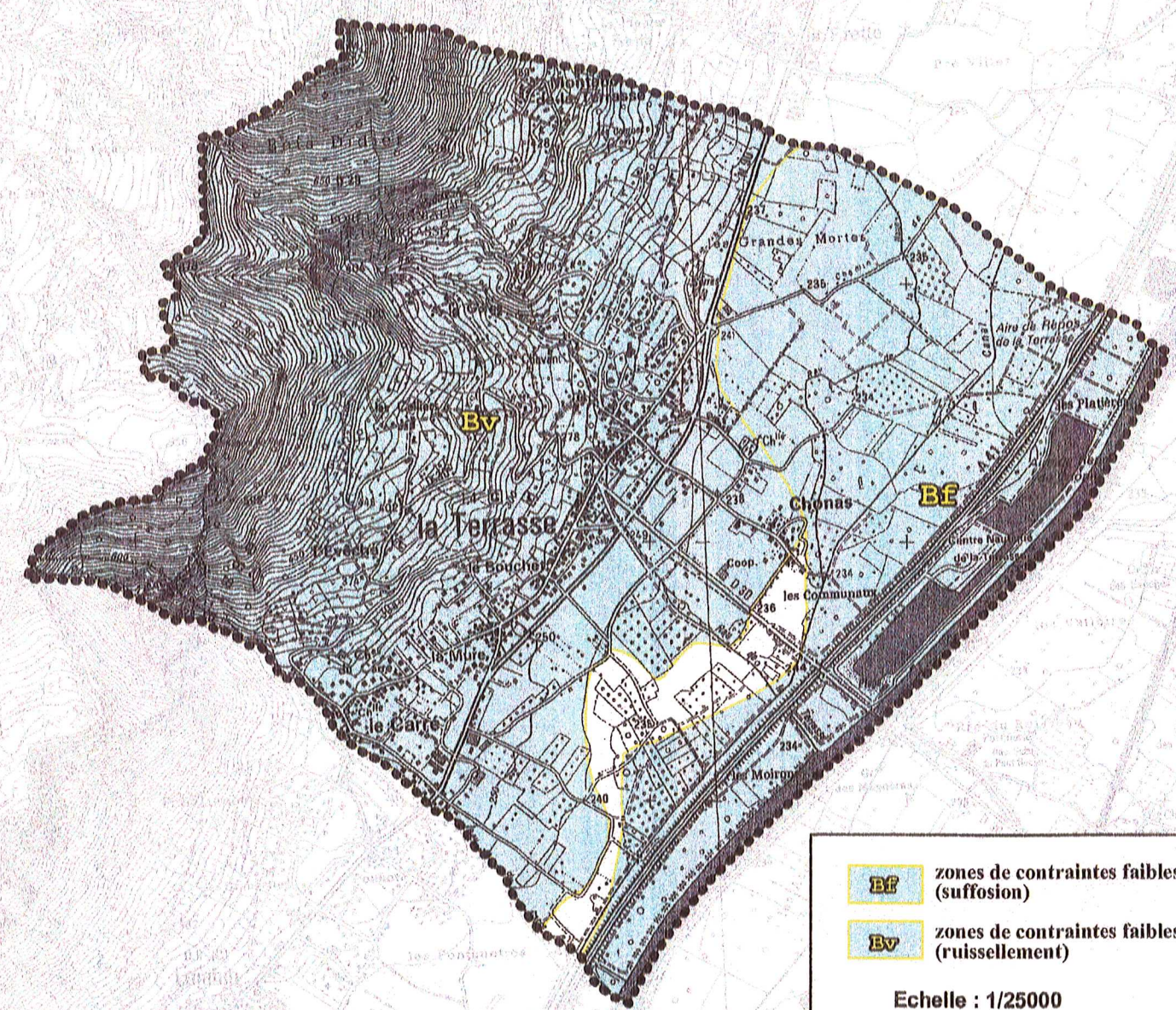
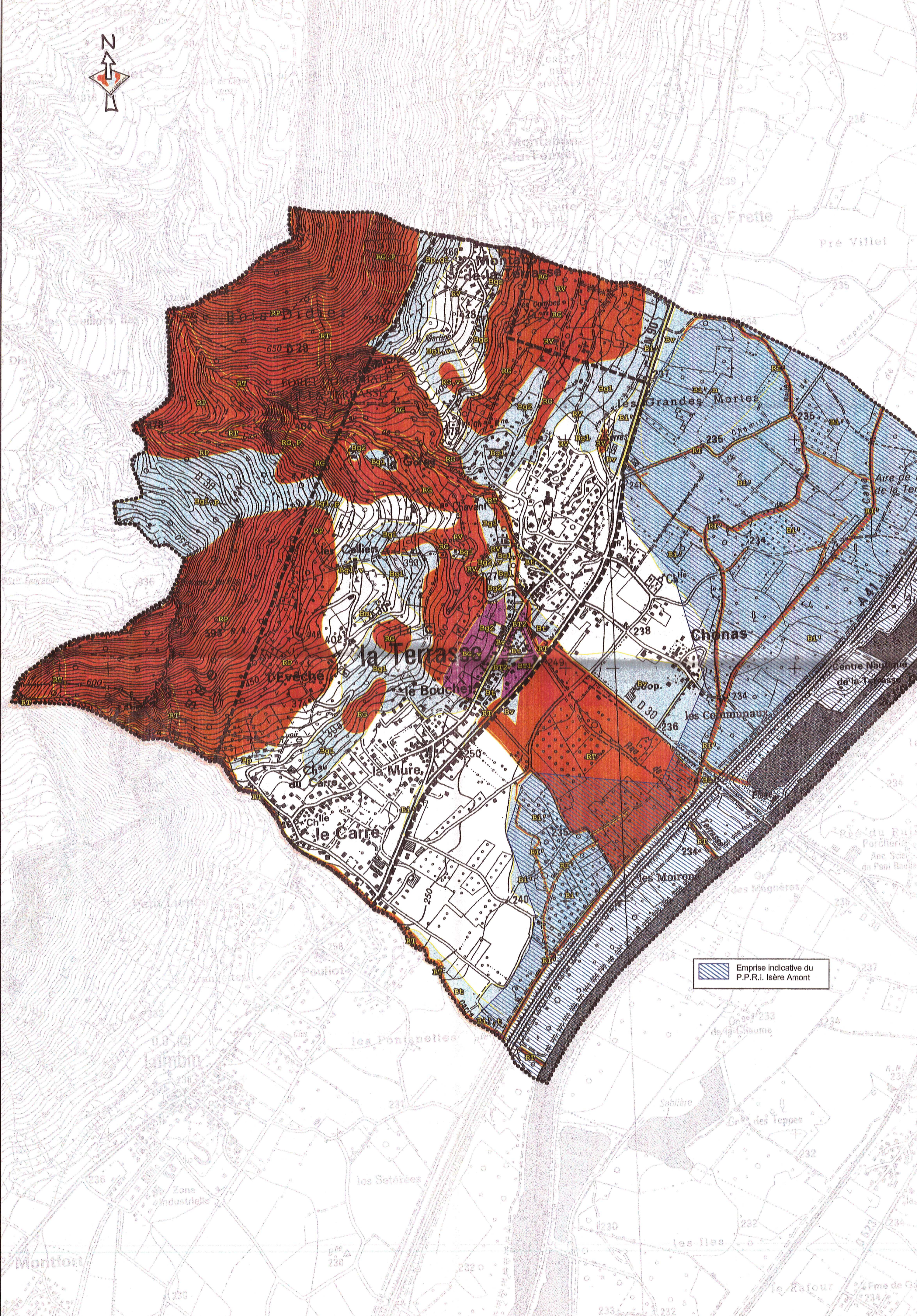




Commune de LA TERRASSE
PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
NATURELS PRÉVISIBLES
(RÉVISION)

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE

Légende :

Niveau de contraintes *	Nature du risque **
 Zones d'interdictions	I', i' : inondation en pied de versant
 Zones de projet possible sous maîtrise collective	m : marécages
 Zones de contraintes faibles	T, T1, T2, t : crues de torrents et des ruissseaux torrentiels
 Zones sans contrainte spécifique	V, v : ravinements et ruissellements sur versant
	G, g1, g2, gs : glissements de terrain
	P, p : chutes de pierres
	f : suffosion

Pour le ruissellement sur versant de type phénomène généralisé et suffosion :
voir encart au 1/25 000

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :

* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer. Pour le Préfet et par délégation

** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractère en majuscule pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

..... Limite communale

■■■■■ Limite du zonage réglementaire
présenté sur fond cadastral au 1/5 000

SCAN EDR © IGN 01

Réalisation : RTM 38

Etabli le : Avril 2005

Edition : ALP'GEORISQUES

Modifié le : Mai 2007

Echelle : 1/10000